

Comptabilité d'entreprise

RS3125 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	314
Formacode(s)	32663
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

CEGOS · SIRET : 55202467100091

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification Comptabilité d'entreprise s'adresse à :

- des collaborateurs comptables débutant dans la fonction comptable,
- à des personnes souhaitant progresser dans leur maîtrise des activités d'un service comptable pour développer leur polyvalence sur les différents domaines de la comptabilité jusqu'à l'établissement des états financiers.

La comptabilité étant par définition un domaine réglementé, cette formation s'adresse à toutes les personnes travaillant dans des entités utilisant la comptabilité privée régie par le plan comptable général. La certification peut viser des personnes souhaitant évoluer ou se reconvertir dans les métiers de la comptabilité.

Le collaborateur, dont les compétences sont attestées, doit être en capacité de réaliser les activités suivantes :

- Enregistrer en comptabilité les événements économiques (opérations courantes d'achats, de ventes, d'investissement, de trésorerie et de personnel)
- Enregistrer les opérations d'inventaire (amortissement, dépréciation et rattachement des produits et charges à la période)
- Etablir les documents de synthèse (bilan, compte de résultat et annexe)
- Échanger des informations comptables avec divers fournisseurs ou tiers ou autres services de l'entreprise
- Participer aux opérations de clôture et alerter sa hiérarchie sur des situations présentant un risque financier

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Descriptif général des compétences constituant la certification

Capacité 1 : Utiliser le plan comptable

Les compétences évaluées seront les suivantes :

- Décrire la structure et l'organisation du plan de comptes du PCG
- Appliquer le mécanisme de la partie double
- Déterminer les imputations à effectuer sur les opérations
- Contrôler la cohérence des comptes, des journaux, du grand livre, de la balance et des états de synthèse
- Contrôler les pièces justificatives et s'assurer de leur conformité à la réglementation fiscale

Capacité 2 : Comptabiliser les opérations comptables courantes

Les compétences évaluées seront les suivantes :

- Enregistrer les opérations d'achat d'exploitation
- Maîtriser les règles et enregistrer la TVA
- Comptabiliser les opérations d'investissement
- Enregistrer les charges de personnel
- Traiter les opérations de vente
- Enregistrer les opérations de trésorerie, de financement et de placement

Capacité 3 : Comptabiliser les opérations de clôture et produire les états financiers

Les compétences évaluées seront les suivantes :

- Réaliser la clôture des immobilisations
- Évaluer et comptabiliser les stocks
- Traiter la clôture du cycle ventes créances
- Évaluer les charges et dettes d'exploitation
- Évaluer les placements et financements
- Établir les états financiers

Descriptif général des compétences constituant la certification

Capacité 1 : Utiliser le plan comptable

Les compétences évaluées seront les suivantes :

- Décrire la structure et l'organisation du plan de comptes du PCG
- Appliquer le mécanisme de la partie double
- Déterminer les imputations à effectuer sur les opérations
- Contrôler la cohérence des comptes, des journaux, du grand livre, de la balance et des états de synthèse
- Contrôler les pièces justificatives et s'assurer de leur conformité à la réglementation fiscale

Capacité 2 : Comptabiliser les opérations comptables courantes

Les compétences évaluées seront les suivantes :

- Enregistrer les opérations d'achat d'exploitation
- Maîtriser les règles et enregistrer la TVA
- Comptabiliser les opérations d'investissement
- Enregistrer les charges de personnel
- Traiter les opérations de vente
- Enregistrer les opérations de trésorerie, de financement et de placement

Capacité 3 : Comptabiliser les opérations de clôture et produire les états financiers

Les compétences évaluées seront les suivantes :

- Réaliser la clôture des immobilisations
- Évaluer et comptabiliser les stocks
- Traiter la clôture du cycle ventes créances
- Évaluer les charges et dettes d'exploitation
- Évaluer les placements et financements
- Établir les états financiers

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification est accessible aux collaborateurs débutant dans le métier de la comptabilité et à toute personne souhaitant consolider une première expérience en comptabilité.

Il n'y a pas de prérequis en termes de niveau de compétences ou d'expérience pour le suivi de la formation associée à la certification. Le seul prérequis pour le passage de la certification est d'être en situation de travailler sur des activités comptables pour présenter une problématique comptable qui servira de base à la rédaction du mémoire.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3125/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
----------------------	---

Parcours menés à terme	14
Taux d'achèvement	233 %
Période	02/2022 – 03/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1 941
Montant total engagé	2 782 529 €
Coût moyen par dossier	1 434 €
Durée moyenne	20 h
Période	01/2020 – 12/2021
France compétences	98 %
Reste à charge titulaire	1 %
Entreprise	1 %
OPCO	0 %
France Travail	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.